

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 26 novembre 1971

Sont présents: Me Adélarde Savoie
M. Helmut Schweiger
M. Victor Ross
M. Aurèle Young
Père Maurice Chamard
Sr Ghislaine Cormier
Père Jean-Guy Lachance
Mme Marcelle Dumont
M. Gérard Cormier
M. Victor Raïche
M. Rosaire Martin
M. Aldéo Renaud
M. Eugène Richard
M. Agnez Hall
M. Brian Newbold
Mlle Jacqueline Cyr
M. Fernand Girouard
Sr Huberte Richard
M. Raoul Dionne
M. Rhéal Bérubé
M. Médard Collette
M. Jean Cadieux
M. Yvan Albert
M. Rafaël Candela
M. Roméo LeBlanc
M. Léandre Bourque

Le président, Me Savoie, après constatation de la régularité de la convocation, déclare l'assemblée ouverte.

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12 OCTOBRE 1971

Il est proposé par M. Aurèle Young et appuyé par M. Aldéo Renaud que le procès-verbal de la dernière réunion soit accepté. Adopté.

2 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

Question du Baccalauréat de trois ans

A la suite d'une réunion des vices-recteurs du Nouveau-Brunswick, toutes les universités du N.-B. maintiennent la politique du baccalauréat de quatre ans.

Statistiques - étudiants du Nouveau-Brunswick inscrits au programme de baccalauréat de trois ans en Nouvelle-Ecosse

Le nombre d'étudiants du N.-B. inscrits aux universités de la N.-E. en 1971-72 a augmenté de 25 sur l'année dernière, ce qui représente une augmentation de 4.2%.

3 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES

A. Conseil de Recherches

Le directeur, M. Brian Newbold, informe les Sénateurs qu'il y a deux postes à combler au Conseil de Recherches.

M. Jules Léger, représentant des humanités sur le Conseil de Recherches, a remis sa démission. Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par le Père Maurice Chamard que la démission de M. Léger, comme membre du Conseil de Recherches, soit acceptée. Adopté.

Après consultation auprès de la Faculté des Arts, M. Newbold recommande la nomination de M. Melvin Gallant pour un mandat de trois ans comme représentant des humanités au Conseil de Recherche.

Il est proposé par M. Eugène Richard et appuyé par M. Aurèle Young que M. Melvin Gallant soit le représentant des humanités au Conseil de Recherches pour un terme de trois ans. Adopté.

Monsieur Newbold énumère les critères employés pour faire le choix des candidats:

La personne doit:

- a) Etre active en recherche présentement;
- b) Détenir un doctorat dans une discipline donnée;
- c) Avoir une envergure d'esprit assez large;
- d) Aider au développement de la recherche à l'Université;
- e) Posséder une expérience considérable.

Monsieur Newbold énumère quelques-unes des qualifications de M. Gallant qui ont aidé dans le choix de sa candidature comme représentant des humanités:

Il dirige présentement un département qui est actif en recherche;

A publié un livre qui est reconnu sur le plan international;

A fait preuve d'une bonne administration quant à la recherche dans son département.

M. Newbold recommande M. Jean-René Longval pour un mandat de trois ans comme représentant des sciences pures et appliquées. M. Longval remplacerait Sr Auréa Cormier dont la démission a déjà été acceptée.

Monsieur Longval:

- a) Détient un doctorat et est ingénieur;
- b) A toujours été actif dans le domaine de la recherche;
- c) A reçu des subventions de l'extérieur pour travaux de recherche.

3 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES

A. Conseil de Recherches - suite

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par Mme Marcelle Dumont que M. Jean-René Longval soit le remplaçant de Sr Auréa Cormier au sein du Conseil de Recherches pour un terme de trois ans. Adopté.

Création des centres de recherches

A titre de renseignement, M. Newbold informe les Sénateurs que le Conseil de Recherches a l'intention de soumettre un projet concernant le développement possible des centres de recherches a la prochaine réunion du Sénat académique.

Subventions

Depuis la dernière réunion du Sénat, des subventions se chiffrant de \$50,000 a \$60,000 ont été reçues.

Aussi une aide substantielle fut reçue du Conseil des Arts pour le Centre d'études acadiennes.

B. Faculté des Arts

Le Père Maurice Chamard fait part aux Sénateurs que l'étude des Arts visuels est terminée. Cette étude sera remise au Comité des cinq. Les études des autres programmes seront remises au Comité des cinq au fur et mesure qu'elles seront terminées.

C. Faculté des Sciences

Monsieur Victor Ross informe les Sénateurs que des recommandations seront présentées au prochain Sénat académique. Il dit qu'il y a très peu de changements dans les cours de service.

La Faculté a reçu la visite du Comité d'accréditation du Congrès Canadien des Ingénieurs Professionnels. Le but de cette visite était de recommander ou de ne pas recommander au Congrès Canadien le programme de l'Université de Moncton. Il est encore trop tôt pour savoir la réaction du Comité d'accréditation.

Une fois accrédité par le Congrès Canadien des Ingénieurs Professionnels, l'ingénieur peut exercer sa profession dans toutes les provinces du Canada.

D. Ecole de Commerce

Monsieur Léandre Bourque informe les Sénateurs que l'Ecole est à la préparation du programme de 2ième année du M.B.A.

Il dit également qu'il rencontre des problèmes de recrutement de professeurs dans le domaine des Sciences de l'Administration. Il n'y a que 6 professeurs au Canada français possédant un Ph.D. en administration des affaires, et tous sont déjà sous contrat avec les universités de langue française de la province de Québec.

3 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES - suite

E. Ecole des Sciences Sociales

Monsieur Aurèle Young fait part que son Ecole est à organiser les stages pratiques pour les étudiants en Service Social.

Monsieur Young dit que le Comité d'accréditation du Canada qui travaille conjointement avec le Comité d'accréditation de l'Etat de New York doit rendre visite au département de Service Social au cours de l'année 1972.

Une discussion suivit à savoir si tous les étudiants devaient faire des stages pratiques, de qui relevait la responsabilité financière, où ces stages pratiques avaient lieu et qui étaient les responsables de la supervision. M. Young expliqua que tous les étudiants des 2e, 3e et 4e années doivent faire des stages pratiques sous un superviseur. Les professeurs du département rendent visite aux étudiants durant les stages pratiques qui ont lieu dans divers centres de la province. L'étudiant ne reçoit pas d'aide financière de l'Université.

F. Sciences Domestiques

Soeur Ghislaine Cormier informe les Sénateurs que le Comité d'accréditation en diététique a rendu visite à l'Ecole des Sciences Domestiques le 13 novembre 1971. Elle dit que l'Ecole doit être acceptée sur le plan national avant d'être acceptée sur le plan provincial. Les commentaires du Comité d'accréditation ont été très favorables.

G. Sciences Infirmières

Soeur Huberte Richard dit que l'Ecole des Sciences Infirmières est à étudier le Rapport de la Commission de planification académique et qu'elle doit envoyer ses recommandations au Comité des cinq.

H. Département de Psychologie

Monsieur Gérard Cormier avise que les membres de son département sont à étudier leur programme à la lumière du Rapport de la Commission de planification académique et du rapport intitulé: "The future of Canadian psychology".

Il affirme qu'il n'y a pas de problème de débouchés pour les gradués du département de Psychologie..

I. Département d'Education

Monsieur Aldéo Renaud dit que les professeurs de son département s'interrogent sur l'intégration de l'Ecole Normale à l'Université de Moncton.

Monsieur Yvan Albert, directeur de l'Ecole Normale, dit qu'il y a rumeur qu'une déclaration concernant l'Ecole Normale sera faite entre le 15 et le 30 décembre.

3 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES - suite

J. Extension de l'enseignement

Monsieur Rhéal Bérubé fait rapport que l'Extension est à préparer les cours pour l'été 1972. Une étude est en marche afin de déterminer les qualifications des professeurs qui enseignent dans les écoles de la province. Cette étude va toucher toutes les disciplines. Actuellement, dans les écoles publiques, les critères pour l'embauche des professeurs ne sont pas bien définis. Il s'agit d'avoir enseigné trois ans avec une commission scolaire pour obtenir la permanence.

Monsieur Yvan Albert suggère que l'Université devrait, par le truchement des commissaires d'écoles du N.-B., voir au perfectionnement des enseignants.

K. Bibliothèque M. Agnez Hall n'a aucun rapport à cette date.

4 - RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADEMIQUE

Le président, Me Savoie, informe les Sénateurs que le Comité s'est réuni une première fois, le 30 octobre 1971. Cette réunion fut plutôt une séance d'exploration pour déterminer comment on allait aborder le Rapport.

Il y eut une deuxième réunion à Bathurst les 19 et 20 novembre 1971. Le Comité a siégé en soirée et le lendemain a rencontré le Comité aviseur du Collège de Bathurst. La préoccupation principale de ce Comité est de se renseigner sur le concept du collège communautaire.

Le Comité conjoint a aussi rencontré les Pères Eudistes et le sujet de la discussion fut surtout le transfert de leurs pouvoirs et de leurs biens à une corporation de laïcs.

La prochaine réunion est fixée aux dimanche et lundi, les 12 et 13 décembre 1971 à Edmundston.

La possibilité de fusionner le Collège Maillet au Collège Saint-Louis est à l'étude et il semble que ceci serait possible moyennant certaines conditions.

Le Collège Jésus-Marie de Shippagan est très favorable au Rapport de la Commission de planification académique.

M. Roméo LeBlanc, adjoint au recteur et secrétaire du Comité conjoint, a fait parvenir une demande de mise à jour du Rapport de la Commission à toutes les facultés et collèges. Plusieurs réponses furent reçues. Le Comité conjoint est prêt à rencontrer les départements et facultés qui le désirent.

Une attention particulière fut accordée aux Ecoles des Sciences Infirmières, Sciences Domestiques et Sciences Sociales car le Rapport de la Commission recommande que l'Ecole des Sciences Infirmières et l'Ecole des Sciences Domestiques soient annexées à la Faculté des Sciences et que l'Ecole des Sciences Sociales soit annexée à la Faculté des Arts.

4 - RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADEMIQUE - suite

Il y eut rencontres avec les professeurs des Sciences Infirmières et des Sciences Domestiques en particulier et plusieurs autres solutions possibles furent envisagées. Une rencontre est aussi prévue avec les professeurs de l'Ecole des Sciences Sociales.

5 - DIVERS

Comité des degrés honorifiques

Le Comité avait demandé aux membres du Sénat de fournir au Comité des degrés honorifiques des suggestions. Plusieurs suggestions ont été transmises au Comité.

Le Comité s'est réuni et voici ses recommandations:

- 1 - Sir Max Aitken, Chancelier de UNB Substitut: John Deutsch
- 2 - M. Jacques Beaulieu Substitut: M. Lionel Boulay
- 3 - Mlle Antonine Maillet Substitut: M. Jean Duceppe
- 4 - Me Charles-Edouard Léger Substitut: Hon. Benoît Comeau
- 5 - Hon. Jean-Maurice Simard
substitut: Hon. Jean-Eudes Dubé
- 6 - M. Jean Belliveau

Les membres du Comité présents à cette réunion étaient:

Me Adélarde Savoie M. Helmut Schweiger Père Omer Léger M. Léandre Bourque M. Aurèle Young Me Emery Brison

Le Père Louis Cyr a été empêché de se rendre à la réunion.

Maîtrise à temps partiel

Le Vice-recteur à l'enseignement dit qu'il semble y avoir une clientèle pour des programmes de maîtrises à temps partiel en français, histoire, sciences domestiques ainsi qu'en éducation, mentions enseignement et administration scolaire.

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par M. Rhéal Bérubé que le Sénat accepte le principe de donner des maîtrises à temps partiel dans les départements de français, histoire, sciences domestiques, éducation avec mentions enseignement et administration scolaire. Ces maîtrises dépendent de l'acceptation des programmes présentés à un prochain Sénat. Adopté avec 1 abstention.

Manuel du professeur

Monsieur Jean Cadieux, président de l'APUM, informe les Sénateurs que les professeurs ont formé un comité dont la fonction était d'étudier le "manuel du professeur".

5 - DIVERS (suite)

Manuel du professeur

Le Comité considère que le texte du manuel du professeur est acceptable pour le moment à condition que certaines modifications puissent y être apportées. Les professeurs sont d'accord que le Sénat adopte le manuel à condition que le Comité se réunisse de nouveau pour considérer les amendements suggérés et fasse rapport à une réunion ultérieure du Sénat académique.

Il est proposé par M. Eugène Richard et appuyé par Mlle Jacqueline Cyr que le Sénat adopte le texte appelé "Document de travail d'un manuel du professeur". Adopté avec 1 abstention.

Politique concernant l'utilisation des étudiants comme sujets de recherche

Le directeur du Conseil de recherches, M. Brian Newbold, présente les amendements au texte soumis par le Vice-recteur à l'enseignement lors de la dernière réunion, c'est-à-dire le 12 octobre 1971.

- 1 - Le projet lui-même doit être légal, c'est-à-dire, qu'il n'est pas en contravention avec le code criminel et/ou le droit civil.
- 2 - Aucun amendement.
- 3 - L'étudiant doit donner sa permission par écrit en signant un texte qui lui explique la nature de la recherche, l'usage de l'information donnée et le degré de confidentialité ou anonymat des résultats selon le cas. Toute exception aux dispositions ci-dessus mentionnées fera l'objet d'une autorisation particulière du Vice-recteur à l'enseignement.
- 4 - Aucun changement.
- 5 - Une description du projet et lorsque la chose est possible, une description et/ou une liste des instruments utilisés doivent être envoyées aux autorités concernées de l'Université * avec la liste des sujets concernés.

* Vice-recteur à l'enseignement
Conseil de Recherches
Département des Affaires étudiantes

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par M. Fernand Girouard que le texte modifié sur la politique de l'utilisation d'étudiants comme sujets de recherche soit accepté par le Sénat.

Adopté.

PROCHAINE REUNION

Il y a consensus qu'il y ait une réunion du Sénat académique vers la mi-février 1972. Adopté.

AJOURNEMENT

Il est proposé par M. Aurèle Young et appuyé à l'unanimité que la réunion soit ajournée.

(Signé) Me Adélarde Savoie, Président

(Signé) Léandre Bourque. Secrétaire